

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au **1^{er} janvier 2025**

Tarifs HT - Artisans, Commerçants, Professions

Libérales et Associations

dont le budget est inférieur à 1,5 million d'euros



Principales conditions tarifaires applicables aux Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Associations

dont le budget est inférieur à 1,5 million d'euros

En vigueur au 1^{er} janvier 2025 - Tarifs HT

-  **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P. 3**
-  **Banque à distance** **P. 4**
-  **Vos moyens et opérations de paiement** **P. 6**
-  **Offres groupées de services** **P.10**
-  **Irrégularités et Incidents** **P.11**
-  **Besoins de financement professionnels** **P.12**
-  **Épargne et Placements financiers** **P.14**
-  **Monétique et terminaux de paiement électronique (TPE)** **P.15**
-  **Opérations à l'étranger** **P.17**
-  **Assurances et Prévoyance** **P.18**
-  **Glossaire** **P.20**



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte et remise de la convention	GRATUIT
Changement de titulaire du compte	49,70 €
Désolidarisation (dénonciation de compte-joint) (par an)	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽¹⁾	GRATUIT

Relevés de compte (par mois)

Journalier avec récapitulatif mensuel	14,60 €
• Par internet avec e-relevé	GRATUIT
A la quinzaine	Inclus dans les frais de tenue de compte
• Par internet avec e-relevé	Inclus dans les frais de tenue de compte
Mensuel	GRATUIT
• Par internet avec e-relevé	GRATUIT
Duplicata de relevé d'opérations (par feuillet)	2,30 €

Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique. Ils sont consultables dans votre espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique Mes documents / Accéder à mes E-Documents.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif (par compte) (par mois)	17,00 €
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽²⁾	30,00 €
Commission de plus fort découvert (par trimestre)	0,07 %
Commission d'immobilisation (par trimestre)	1,00 %
Commission de mouvement (par mois)	0,10 % avec minimum de 3,77 €
Tiersanté - gestion externalisée du Tiers Payant	Sur devis

Les SCI, GFA, GFV, CUMA et GFR sont exonérés des frais de tenue de compte actif.

Services en agence

Délivrance d'un RIB	GRATUIT
Attestation TVA	
• Selon la nature et l'ancienneté des informations	de 18,75 € à 34,60 €

(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier.

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 € du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif chaque compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts...) pendant 12 mois consécutifs.

Attestation pour votre commissaire aux comptes TVA	109,70 €
Frais de recherche d'une adresse pour PND ⁽¹⁾ TVA (au-delà de 2 mois)	20,20 €
Frais de location de coffre-fort TVA	
• Suivant la taille et la garantie (par an)	de 96,60 € à 317,30 €
• Location temporaire pour un mois	33,25 €

Les associations

Vous bénéficiez de tarifs privilégiés sur la gestion courante de vos opérations. Pour plus d'informations, rapprochez-vous d'un conseiller Crédit Agricole du Nord Est.



Banque à distance



Bon à savoir !



Application Ma Banque ⁽²⁾

Effectuez les principales opérations liées à votre activité : virements professionnels, consultation de votre solde et de vos opérations, suivi de vos prélèvements et de vos encaissements.

Internet : Crédit Agricole en Ligne Professionnel ⁽³⁾

Offres	Fonctions	Prix en €
Vision Pro	Consultation des comptes et virements internes au périmètre professionnel (compte à compte)	GRATUIT
Vision + Pro	Vision Pro + virements externes au périmètre + consultation d'effets	8,70 € /mois
Action Pro	Vision + Pro + gestion d'effets + gestion des titres (Invest Store Initial)	15,15 € /mois
Alerte solde journalier E-mail ou SMS (par mois et par compte) ⁽⁴⁾		2,30 € /mois
Alerte mise à disposition des moyens de paiements E-mail ou SMS (par mois et par compte) ⁽⁴⁾		0,40 € /mois
Accès Bourse en Ligne abonnement Invest Store Intégral		GRATUIT
• Commissions de service Invest Store Intégral (par an et par compte)		
- Si moins de 12 ordres exécutés dans l'année		103,50 € /an
- Si au moins 12 ordres exécutés dans l'année		GRATUIT

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 14, rubrique placements financiers

(1) PND : pli non distribuable par la Poste.

(2) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque Pro, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(3) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(4) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.

EBICS T ou TS

Echange de données avec la banque via des protocoles sécurisés	Nous consulter
--	----------------

EDIWEB (1)

Offres permettant l'échange de données avec la banque via internet sécurisé (virements SEPA, prélèvements SEPA, LCR, transferts internationaux, récupération des relevés de compte...)

Abonnement mensuel par compte	
• Sens Client/Banque (avec certificat électronique)	9,25 € (2)
• Sens Client/Banque (sans certificat électronique)	11,40 €
- Pour les titulaires d'un Compte Service Professionnel, d'un Compte à Composer Pro, d'un Compte Service Entreprise	GRATUIT
• Sens Banque/Client	13,55 €
- Pour les titulaires d'un Compte Service Professionnel, d'un Compte à Composer Pro, d'un Compte Service Entreprise	11,40 €
• Option vers l'international	18,50 €
Relevés de compte ou d'impayés (à l'écriture)	0,05 €

EDI EXPERT (par mois)

Offres permettant aux Experts comptables de récupérer par télétransmission / Internet les relevés de comptes des clients communs avec le Crédit agricole du Nord Est

Abonnement	19,25 €
Relevés	
• Jusqu'à 45 relevés (par compte)	2,15 €
• De 46 à 250 relevés de comptes (forfait)	96,90 €
• Au-delà de 250 relevés de comptes (forfait)	192,70 €

Pharma Nord Est

Offre dédiée aux pharmaciens souhaitant récupérer par télétransmission / Internet les relevés de virements créditeurs de leur compte professionnel afin de faciliter leur activité de rapprochement bancaire automatisé

Par mois	9,00 €
-----------------	---------------

Signatures électroniques TVA

Sécurisation des échanges par les protocoles Ebics T ou TS et sur internet Ediweb, TéléTV@, compte Fiscal Professionnel, Téléc@rtegrise, URSSAF, réponse aux appels d'offres publics...

Ma Signature EDI (application smartphone et tablette pour signer et valider les ordres de paiement) (par mois et par certificat)	3,75 €
Ma Signature Performance (par mois et par certificat)	2,70 €
3SKey (facturation mensuelle pour 2 clés 3SKey)	7,65 €
CA Certificat et CA Certificat + (facturation annuelle)	
• Certificat (logiciel ou sur carte ou sur clé)	88,50 €
• Location lecteur (selon configuration)	de 44,25 € à 79,65 €
• Location clé USB	81,50 €
CA CertiPro (facturation mensuelle par certificat)	2,70 €

(1) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Sous réserve de la souscription d'un certificat électronique, tarifs indiqués p.5.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation Carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
• Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle)))	56,70 € /an	-
• Carte commerciale BusinessCard ⁽¹⁾)))	56,70 € /an	55,90 € /an
• Carte commerciale BusinessCard Executive)))	143,85 € /an	141,80 € /an
• Carte LSB Nord Est Entreprise	1,52 € /mois	-
• Carte Dépôt	GRATUIT	-

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ⁽⁴⁾ ou auprès de votre Conseiller.

Opérations sur carte

Carte de dépannage	244,25 €
Frais d'envoi de carte en pli simple à domicile	GRATUIT
Frais d'envoi de carte en pli recommandé	Tarif postal
Remplacement d'une carte ⁽²⁾	11,65 €
Rédition de code confidentiel	12,20 €
Frais d'opposition pour vol et perte par le titulaire de la carte ⁽³⁾	19,10 €
Frais d'opposition par le Crédit Agricole pour usage abusif d'une carte de paiement avec inscription au fichier Banque de France	43,90 €
Mainlevée opposition carte (usage abusif) au fichier Banque de France	46,10 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur en agence	9,20 €

(1) Les titulaires d'un Compte à Composer Pro ou d'un Compte-Service Professionnel Essentiel ou Essentiel + bénéficient d'une réduction de 20 % sur la cotisation carte annuelle adossée au compte support de l'offre groupée.

(2) Si remplacement suite à opposition, frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Professionnels.

(3) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE protection vol Professionnels.

(4) Téléchargement et accès gratuit de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de cette application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Paieement par carte ^{(1) (2)}

Paieement par carte en euro ⁽³⁾ dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)

GRATUIT

Autres paieements par carte ⁽⁴⁾ (hors zone EEE ou paieement par carte en devise zone EEE)

- | | |
|--|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | 2,80 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé | 3,00 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |
| • Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle | 3,20 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |

Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾

Retrait d'espèces par carte en euro ⁽³⁾ au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)

- | | du Crédit Agricole | d'une autre banque |
|--|--------------------|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | GRATUIT | Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT , au-delà par retrait 0,26 € |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé | GRATUIT | Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT , au-delà par retrait 0,52 € |
| • Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle | GRATUIT | Le premier retrait dans le mois civil : GRATUIT , au-delà par retrait 1,09 € |

Autres retraits d'espèces par carte ⁽⁴⁾ au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)

- | | |
|--|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | 2,80 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé | 3,00 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |
| • Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle | 3,20 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France

- | | |
|---|---|
| • Toutes cartes | |
| - Zone EEE (y compris France) | 3,82 € |
| - Hors zone EEE (ou en devise zone EEE) | 3,00 % du montant de l'opération minimum 6,45 € |

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».

(2) Incluant les paiements sans contact.

(3) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(4) Opérations de paieement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Virements SEPA émis

Virement en euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen

En faveur d'un client du Crédit Agricole

	INTERNET ⁽¹⁾⁽²⁾	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
• Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

En faveur d'un client d'une autre banque

	INTERNET ⁽¹⁾⁽²⁾	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel	GRATUIT	5,00 €
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,05 €
• Frais par virement permanent	GRATUIT	1,30 €

Télétransmis par EDI 0,22 €

Virement de trésorerie télétransmis par EDI 4,95 €

Virement de trésorerie (support papier) 13,05 €

Recherche et modification des instructions d'un virement SEPA et hors SEPA 27,75 €

Demande de retour de fonds virement SEPA 27,75 €

Frais de recherche des coordonnées bancaires du bénéficiaire d'un virement externe **TVA** 5,80 €

Frais pour la modification d'un virement permanent 2,20 €

SECURIBAN

• Frais de mise en service 31,05 €

• Frais par demande 0,75 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nord-est

• Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **GRATUIT**

Via EDIWEB / EBICS T ou TS

• IP Fichier Zone SEPA 0,22 € l'opération

Prélèvements SEPA

Prélèvements SEPA standards reçus

• Paiement par prélèvement SEPA reçu **GRATUIT**

• Opposition sur prélèvement SEPA 19,10 €

Prélèvements SEPA Inter-Entreprises reçus (B to B)

• Enregistrement d'une autorisation de paiement d'un prélèvement récurrent ou unique reçu 12,40 €

• Modification d'une autorisation de paiement d'un prélèvement reçu 12,40 €

• Suppression d'une autorisation de paiement d'un prélèvement reçu 6,70 €

Traitement des remises à l'encaissement télétransmises par EDI

• Prélèvements SEPA standard 0,45 €

• Prélèvements SEPA Inter-Entreprises (SDD B to B) 0,55 €

Autres services

• Demande d'identification créancier SEPA (ICS) 72,45 €

• Pack prélèvement confort (facturation mensuelle) 6,60 €

• Pack prélèvement confort plus (facturation mensuelle) 24,05 €

(1) Avec Crédit Agricole en Ligne Professionnel Vision+ Pro ou Action Pro (par appel d'échéance).

(2) Coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès internet.

Chèques

Frais d'acheminement du chéquier en pli simple	
• Pour les titulaires d'un Compte Service Professionnel, d'un Compte à Composer Pro, d'un Compte Service Entreprise	GRATUIT
• Pour les non-titulaires d'un Compte Service Professionnel, d'un Compte à Composer Pro, d'un Compte Service Entreprise	
- 1er chéquier dans l'année	GRATUIT
- à partir du 2ème chéquier dans l'année (par envoi)	2,34 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	Tarif postal
Délivrance chéquier en agence	GRATUIT
Renouvellement du chéquier	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,45 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur ⁽¹⁾	17,03 €
Lettre chèque Standard	0,10 € l'unité
Lettre chèque Spécifique	0,20 € l'unité

Effets de commerce

Effets remis à l'encaissement ⁽²⁾ ou à l'escompte	
• Sur support papier	7,80 €
• Télétransmis en EDI	0,65 €
Opérations sur effet	
• Déclaration à la Banque de France	16,60 €
• Réclamation, modification, acceptation, avis de sort	23,05 €

Autres services

Commission par remise LCR sur support papier	16,45 €
Frais d'envoi lettre recommandée	Tarif postal
Frais de recherche et/ou photocopie d'une opération (ex : chèque, dépôt de chèque, retrait ou dépôt d'espèces, paiement ou retrait par carte, autorisation de prélèvement, ordre de virement...) (à l'unité) TVA	14,05 €
Frais d'édition d'extrait Kbis (à l'unité) TVA	6,05 €

Services fiduciaires

Dépôts de billets ou de pièces	3,00 € par dépôt (gratuit 10 dépôts par mois)
Dépôts de billets ou de pièces inférieurs à 5 €	2,00 € par dépôt
Commandes de billets ou de monnaie	5,00 € par commande (gratuit 1 commande par trimestre)
Ecart de comptage sur dépôt	5,00 € par opération de régularisation (gratuit 1 opération de régularisation par trimestre)

(1) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE protection vol Professionnels.

(2) Gratuit par Crédit Agricole en Ligne Professionnel Vision + Pro et Action Pro dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

Dates de valeur

Retrait d'espèces	Jour (J) de l'opération
Dépôt d'espèces	Jour du crédit en compte
Paiement par chèque	Jour de la présentation par la banque du bénéficiaire du chèque
Dépôt de chèque	J + 1 ouvrable
<ul style="list-style-type: none"> Pour les titulaires d'un Compte-Service Pro Essentiel ou d'un Compte à Composer Pro 	J
Chèque revenu impayé	Jour de réception de l'impayé
Remises opérations cartes	J + 1 ouvrable
Virement SEPA reçu ⁽¹⁾	
<ul style="list-style-type: none"> Du Crédit Agricole du Nord Est 	Jour (J) de l'opération
<ul style="list-style-type: none"> Hors Crédit Agricole du Nord Est 	Jour ouvrable (J) déterminé par la banque émettrice
Virement SEPA émis ⁽¹⁾	
<ul style="list-style-type: none"> Sur Crédit Agricole du Nord Est 	Jour (J) de l'opération
<ul style="list-style-type: none"> Hors Crédit Agricole du Nord Est 	Jour (J) de l'opération
Effet remis à l'encaissement	
<ul style="list-style-type: none"> Remis dans les délais, soit 7 jours ouvrables avant l'échéance 	(E)
<ul style="list-style-type: none"> Remis hors délais 	J + 7 ouvrables
Prélèvement SEPA standard remis à l'encaissement	
<ul style="list-style-type: none"> Remis dans les délais, soit 1 jour ouvrable avant l'échéance 	(E)
<ul style="list-style-type: none"> Remis hors délais 	J + 1 ouvrable
Prélèvement SEPA inter-entreprises remis à l'encaissement quel que soit le type d'opération	
<ul style="list-style-type: none"> Remis dans les délais, soit 1 jour ouvrable avant l'échéance 	(E)
<ul style="list-style-type: none"> Remis hors délais 	J + 1 ouvrable



Offres groupées de services ⁽²⁾

Compte à Composer Pro (par mois)

Le socle : les essentiels de la gestion du compte	Cotisation mensuelle du socle selon le volume annuel des flux créditeurs confiés
<ul style="list-style-type: none"> Inférieur ou égal à 50 000 € 	17,00 €
<ul style="list-style-type: none"> Supérieur à 50 000 € 	28,00 €
<ul style="list-style-type: none"> - Exonération des frais de tenue de compte - Exonération de la commission de mouvement - Crédit Agricole en Ligne Pro (Action Pro) - Date de valeur J pour les chèques - Date de valeur J pour les effets - SécuriCOMPTE Pro plus (assurance perte/vol des moyens de paiement) ⁽³⁾ + au choix : E-relevés, Relevé de compte bimensuel, Alerte solde journalier (E-mail ou SMS), Alerte mise à disposition des moyens de paiement (E-mail ou SMS) 	

(1) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

(2) Nous consulter pour les détails de l'offre.

(3) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Option : module Epargne Pilotée

- Mandat d'épargne «Ecopage» ou «Ecrêtage» 2,05 €

Compte-Service Pro (par mois)

Compte-Service Pro Essentiel	18,40 €
Compte-Service Pro Essentiel +	à partir de 27,60 €

Compte-Service Entreprise (par mois) (à partir d'un chiffre d'affaires de 800 000 €)

Services Essentiels : prix forfaitaire mensuel	
• Pour un compte	33,10 €
• Par compte supplémentaire	12,95 €
Services complémentaires	Nous consulter



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)

Tarif par opération ⁽¹⁾	8,50 € (avec un plafond de 85,00 €/mois)
------------------------------------	--

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution	96,90 €
Frais pour saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de l'opposition administrative avec un maximum de 90,46 €
Frais de procédure d'exécution vaine	54,90 €

Incidents de paiement

Rejet de paiement pour défaut de provision (y compris frais de notification et commission d'intervention)

• Frais de rejet de prélèvement SEPA ou échéance de prêt pour défaut de provision	Montant du prélèvement avec un maximum de 20,00 €
• Frais de non-exécution de virement SEPA permanent pour défaut de provision	Montant du virement avec un maximum de 20,00 €

Refus de paiement (effets)

• Pour absence de provision	Montant de l'effet avec un maximum de 28,00 €
• Pour prorogation	28,00 €

(1) Hors forfait chèque pour absence de provision.

Impayés sur remise à l'encaissement

• Chèque pour motif autre que sans provision	14,20 €
• Prélèvement SEPA standard ou Inter-Entreprises	11,30 €
• Effet	21,55 €

Interdiction bancaire

• Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision ⁽¹⁾ (lettre simple)	15,55 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ ≤ 50 €	30,00 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ > 50 €	50,00 €
• Frais de dossier (interdit bancaire déclaré par une autre banque)	27,65 €
• Chèque payé sur compte interdit bancaire	39,50 €



Besoins de financement professionnels ⁽³⁾

Les informations ci-dessous ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt

Financement du cycle d'exploitation

Ouverture d'un crédit en compte courant

• Frais de dossier ⁽⁴⁾	
- Mise en place	0,75 % avec un mini de 156,00 € et un maxi 1040,00 €
- Réexamen	0,75 % avec un mini de 99,00 € et un maxi de 520,00 €
• Intérêts débiteurs	Nous consulter
• Commission de confirmation d'ouverture d'un compte-courant (par an)	0,25 %

Prêt à court terme

• Frais de dossier ⁽⁴⁾	
- Mise en place	0,75 % avec un mini de 156,00 € et un maxi 1040,00 €
- Réexamen	0,75 % avec un mini de 99,00 € et un maxi de 520,00 €
• Intérêts	Nous consulter

Escompte, caution bancaire et garantie 1ère demande (prélevés sur un plafond)

• Frais de dossier ⁽⁴⁾	
- Mise en place	0,75 % avec un mini de 156,00 € et un maxi 1040,00 €
- Réexamen	0,75 % avec un mini de 99,00 € et un maxi de 520,00 €

Loi Dailly (par bordereau)

• Notification avec ou sans acceptation	28,00 €
• Impayé	28,00 €

(1) Tarification prélevée si paiement du chèque.

(2) Ce forfait inclut : frais d'ouverture de dossier, frais par chèque impayé, frais de lettre d'interdiction, délivrance d'un certificat de non paiement, régularisation par affectation de provision, frais postaux et commission d'intervention.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(4) Frais prélevés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement.

Financement à moyen et long terme

Frais de dossier ⁽¹⁾	1,00 % avec un minimum de 208,00 €
Intérêts	Nous consulter
Frais de dossier ⁽¹⁾ Crédit-Bail	1,00 % avec un minimum de 208,00 €

Financement : autres prestations

Commission d'ingénierie	Nous consulter
Commission de caution (minimum perçu 24,33 €)	de 1,00 % à 2,50 %
Caution et garantie internationales	Nous consulter
Assurances ⁽²⁾	Nous consulter
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro	
• Moyen terme	118,40 €
• Court terme	64,58 €

Prestations sur prêt

Aide au bilan	17,35 €
• Pour les titulaires de Compte-Service Pro Essentiel ou Compte à composer Pro	GRATUIT
Attestation simple TVA	18,75 €
• Certificat de prêt	
• Attestation de paiement	
Attestation personnalisée (prix variable en fonction de la nature et de l'ancienneté de l'information) TVA	34,60 € minimum
Lettre d'information annuelle par caution et par prêt	GRATUIT
Lettre d'information pour retard de prêt supérieur à 30 jours adressée aux cautions (facturée à l'emprunteur)	8,55 €
Changement de compte support des échéances (par prêt)	19,85 €
Changement de compte de la cotisation d'assurance	GRATUIT
Changement de périodicité de remboursement ou modification de date des échéances de prêt	53,80 €
Décompte de prêt	30,40 €
Photocopie de contrat de prêt TVA	50,50 €
Réédition d'un tableau d'amortissement ⁽³⁾	17,25 €
Frais de garantie	Nous consulter
Autres prestations nécessitant une analyse financière ou une modification de contrat initial (par crédit, maximum 3 facturations)	182,25 €
Délégation assurance prêt hors CAM	183,35 €

(1) Frais prélevés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement.

(2) Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

(3) Première édition gratuite.



Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Frais de gestion de compte sur livret en inactivité ⁽¹⁾	30,00 €
Mandat d'épargne «Ecopage» ou «Ecrêtage» (par mois)	2,05 €
Transfert de compte épargne ⁽²⁾	
• Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession	GRATUIT
• Vers un autre établissement que le Crédit Agricole et hors succession	150,00 €
Conversion des titres au nominatif pur	56,00 €
Conversion des titres au nominatif administré	32,80 €
Compte sur Livret Excédent Pro	GRATUIT
Compte Excédent de Trésorerie	GRATUIT

Epargne salariale et épargne retraite

Frais de tenue de compte conservateur des parts (par an)	TVA	Nous consulter
• PEI (seul) / PER COL-I (seul)		
• PESR CONVERGENCE (PEI et PER COL-I)		
• Autre prestation salariale		

Placements financiers

Service Bourse

- Accès Bourse en Ligne (Invest Store Initial)
 - Accès Bourse en Ligne étendu (Invest Store Intégral)
- voir page 4

Frais de courtage sur les opérations de bourse : CTO/PER⁽³⁾

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
• Actions, Bons, Obligations ⁽³⁾			
- Ordre ≤ à 500 €	10,85 €	12,85 €	0,48 %
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	10,85 €	12,85 €	0,18 %
- Ordre > 1000 € (selon le volume d'ordres)	0,35 % avec un mini de 10,85 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 12,85 €	0,12 %
• Opérations sur bourse étrangère ⁽⁴⁾	0,80 % avec un mini de 33,55 €	1,38 % avec un mini de 33,55 €	0,60 % avec un mini de 32,40 €
• Droits ⁽³⁾	0,35 % avec un mini de 7,55 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 9,40 €	0,35 % avec un mini de 7,55 €
• Ordres sur Warrant ⁽³⁾	-	-	12,40 €
• Commissions de règlement différé (CRD)	-	-	0,018 % par jour de portage avec un mini de 5,50 €
• Opérations prorogation	-	-	0,29 % avec un mini de 14,20 €

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

(2) Les transferts et clôtures de livrets sont gratuits.

(3) Plus frais de marché.

(4) Plus frais variables suivant la place de cotation.

Frais de Souscription sur OPC

- OPC Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit)⁽¹⁾ **GRATUIT**
- OPC France hors Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit)⁽¹⁾ **31,85 €**
- OPC Etranger **1,21 % avec un mini de 88,00 €⁽²⁾**

Frais de négociation des Certificats Coopératifs d'Associés du Nord Est

0,42 %

Droits de garde Compte Titres Ordinaire

- Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille au 31 décembre précédent selon la nature des titres (hors parts sociales) **TVA**

Valeurs CA

0,18 %

Valeurs hors CA

0,28 %

Valeurs étrangères

0,33 %

- Minimum de 32,90 € et un maximum de 525,99 € par an

- Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral **GRATUIT**

Opérations diverses sur titres

- Relevé de titres, justificatifs et duplicata divers (par compte-titres) **16,05 €**
- Transfert de compte-titres
 - Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession **GRATUIT**
 - Par compte **150,00 €**
 - Par ligne (si transfert partiel) **10,65 €**

Opérations sur l'or

Courtage

- Achat et vente **2,10 % avec un minimum de 56,95 €**

Pour toute autre prestation

Nous consulter



Monétique et terminaux de paiement électronique (TPE)

Monétique (location mensuelle) **TVA**

Terminal de Paiement (TPE)

- TPE ADSL fixe **19,00 € / mois**
- TPE ADSL mobile **29,00 € / mois**
- TPE GPRS **39,00 € / mois**
- Android + (engagement de 36 mois) **40,00 € / mois**

UP2PAY Mobile **TVA**

- Acquisition lecteur **29,00 €**
- Lecteur avec abonnement mensuel **15,50 €**

UP2PAY Caisse digitale **TVA**

- Solution d'encaissement complète **Nous consulter**

(1) Droits de sortie en cas de rachat selon l'OPC.
(2) Frais identiques en cas de rachat.

Options Monétique Dynamique (par mois) **TVA**

Option UPI Union Pay	GRATUIT
Éditeur lecteur de chèques (sauf GPRS)	GRATUIT
Relevé d'opérations mensuel	2,95 €
Relevé d'opérations journalier	19,00 €
Accès cartes privatives (3 cartes maxi)	5,60 €
Paieement en plusieurs fois (3xCB)	Nous consulter
Différé Santé	Nous consulter
Télétransmission des feuilles de soins (SANTEFFI)	Étude personnalisée
Pré-autorisation - Paiement Location de Biens et Services :	
• En présence du client (paiement de proximité)	8,45 €
• Hors présence du client (VAD sans garantie de paiement)	8,45 €
• Option facture complémentaire	3,50 €

Vente à distance **TVA**

Solution de création de site vitrine	Nous consulter
E-transactions (encaissement de paiements carte sur internet)	
• Offre Access	17,00 € / mois
• Offre Premium	20,00 € / mois
Vente à distance sécurisée	11,00 €
Paieement par lien	Nous consulter

Autres services **TVA**

Livraison par transporteur	53,80 €
Livraison de matériel monétique et maintenance technique	81,25 €
Livraison de matériel monétique et installation par un technicien	Nous consulter
Editeur Lecteur de Chèques sans TPE (par mois)	37,10 €
Mise à disposition temporaire d'un TPE GPRS	
• Location du TPE GPRS	39,00 €
• Frais de mise en service	53,80 €
RMD (Relevé Monétique Détaillé)	11,20 €



Bon à savoir !

Up2Pay Mobile

Encaissez les règlements de vos clients avec votre smartphone grâce à notre solution Up2Pay Mobile. Où que vous soyez et en toute sécurité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos experts en monétique.

• flux@ca-nord-est.fr



Opérations à l'étranger

Virements

Virements SEPA ⁽¹⁾⁽²⁾	
• Émis	5,00 €
• Reçus	GRATUIT

Frais sur virement hors zone SEPA (euro ou devise)

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
• Par virement	0,10 % - mini 27,45 € maxi 114,10 € + SWIFT ⁽³⁾ 18,70 €	26,40 €
• Virement urgent en euros	0,10 % - mini 27,45 € maxi 114,10 € + 18,30 € + SWIFT ⁽³⁾ 18,70 €	Non concerné

Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement hors zone SEPA

• Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)	16,45 €
• Recherche et modification des instructions	27,45 €
• Demande de retour de fonds virement	27,45 €

Chèques ou effets

	PAYER	SE FAIRE PAYER
Par chèque		
• Jusqu'à 46 €	12,25 €	12,25 €
• Au-delà de 46 € et jusqu'à 1000 €	36,75 €	33,40 €
• Au-delà de 1000 €	0,15 % - mini 36,75 € + SWIFT 18,70 €	0,10 % - mini 33,40 € maxi 152,25 €
Impayé sur chèque étranger	-	161,50 €
Par effet		
• Jusqu'à 1000 €	36,75 €	34,60 €
• Au-delà de 1000 €	0,15 % - mini 36,75 € + SWIFT 18,70 €	0,10 % - mini 34,60 € maxi 152,60 €

Des frais de port supplémentaires sont à prévoir pour les chèques et effets envoyés à l'encaissement : prix variables selon le prestataire.

Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

(1) Gratuit par Crédit Agricole en Ligne Professionnel Vision + Pro et Action Pro dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(2) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

(3) Pour les opérations supérieures à 1000 €.

Commission de change

Appliquée à toute opération négociée en devises étrangères hors billets	0,10 % avec mini de 14,00 €
Frais de dossier couverture de change	75,35 €

Compte en devises

Compte en devises (par mois)	30,00 €
------------------------------	---------

Devises et chèques de voyage

ACHAT PAR DÉBIT DE VOTRE COMPTE	
• De billets en devises étrangères	Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre
VENTE PAR CRÉDIT DE VOTRE COMPTE	
• De billets en devises étrangères	Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre
• De chèques de voyage	
- Libellés en euros	GRATUIT
- Libellés en devises étrangères	Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

Commission supplémentaire pour toute opération en espèces	7,45 €
---	--------



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches ⁽¹⁾

Protection Revenus Pro ⁽²⁾	Nous consulter
Santé individuelle ⁽³⁾	Nous consulter
Santé collective ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter

Assurances pour vos biens ⁽¹⁾

Multirisque professionnelle ⁽³⁾	Nous consulter
Véhicule utilitaire ⁽³⁾	Nous consulter

(1) Voir conditions de l'offre en agence.

(2) Les contrats d'assurance Protection Revenus Pro, Santé collective, et Assurance Prévoyance Décès sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

(3) Les contrats d'assurances Santé des particuliers, Multirisque professionnelle, Véhicule utilitaire sont assurés par : PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, au capital entièrement libéré de 455 455 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat



Bon à savoir !

Nord Est Assur

Des experts en assurances qui vous apportent des solutions adaptées à votre protection, celle de votre famille et de votre entreprise.

L'Espace Conseil des Assurances

Professionnelles situé à Reims est joignable toute l'année pour vos demandes d'avenants, de nouveaux contrats ou de renseignements : 03 26 83 34 76 ⁽¹⁾.

Assurances pour vous protéger au quotidien (cotisation mensuelle)

SécuriCOMPTE Pro Plus (par compte) ⁽²⁾

- Assurance perte ou vol des moyens de paiement professionnels (chéquier, carte bancaire et mobile) **3,00 €**

SécuriHELP Pro ⁽²⁾

- Assurance d'arrêt total d'activité lors d'un dommage matériel accidentel **1,00 €**

SécuriCOMPTE ⁽²⁾ protection vol Professionnels (par compte)

Assurance perte ou vol des moyens de paiement professionnels (cotisation annuelle) **109,70 €**

SécuriCOMPTE ⁽²⁾ protection vol Association (par compte)

Assurance perte ou vol des moyens de paiement de votre association (cotisation annuelle) **60,55 €**

SécuriCOMPTE ⁽²⁾ protection vol Entreprise (par compte) ⁽²⁾ (cotisation annuelle)

212,35 €

Cyberprotection

- Une assurance contre les risques liés à la Cybercriminalité (atteinte du système informatique de l'entreprise et/ou à l'intégrité des données) **Nous consulter**

- Télésurveillance ⁽³⁾ **Nous consulter**

(1) Appel non surtaxé.

(2) Les garantis SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

(3) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection), SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13 rue de Belle ILE 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercice CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180, Article L. 612-14 du code de la sécurité intérieure : « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». L'offre Nexecur Protection Pro n'est pas certifiée APSAD R81/R82/D32 pour les prestations d'installations.



SEPA : simplicité, clarté et sécurité

Le SEPA (Single Euro Payments Area) est l'Espace unique de paiements en Euros. Il regroupe les 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican.

Le virement SEPA ou SCT (SEPA Credit Transfer)

Virement ordinaire en euros en provenance et à destination d'un pays de la zone SEPA. Le destinataire est identifié par le BIC* (Bank Identifier Code) et par l'IBAN** (International Bank Account Number). Un espace de 140 caractères max. est réservé au motif du paiement et un second de 35 caractères max. à la référence du donneur d'ordre. Les frais sont partagés, chaque partie est facturée par sa banque, le montant crédité sur le compte du bénéficiaire correspond au montant du virement.

* Code d'identification international de la banque

** Relevé d'identité bancaire international

Le prélèvement SEPA ou SDD (SEPA Direct Debit)

Prélèvement en euros sur un compte détenu par un établissement bancaire situé dans la zone SEPA. Le créancier dispose d'un mandat (autorisation ponctuelle ou récurrente) par son débiteur et conservé à son niveau permettant le prélèvement, par la banque de ce dernier, d'une somme à transférer vers le compte du bénéficiaire. Les identifiants utilisés sont les BIC/IBAN comme pour le virement SEPA. Les informations transmises avec le prélèvement sont le motif (140 caractères max.) et la référence du créancier (35 caractères max.). Comme pour le virement, les frais sont partagés par les deux parties.

Le prélèvement B to B (Interentreprises)

Prélèvement en euros exclusivement réservé à un usage interprofessionnel, initié par le créancier sur la base de l'autorisation préalable du débiteur formalisée par un mandat de prélèvement conservé par le créancier. Les modalités de fonctionnement spécifiques du prélèvement SEPA B to B excluent notamment tout droit à remboursement des opérations de prélèvement autorisées par le client débiteur. Comme pour le prélèvement SEPA, les identifiants utilisés sont les BIC/IBAN, les informations transmises avec le prélèvement sont le motif et la référence du créancier.

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro¹
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Source : Crédit Agricole S.A.

Votre banque à portée de main
Crédit Agricole en Ligne :
un accès gratuit à vos comptes 24h/24 - 7j/7.



Internet
credit-agricole.fr/ca-nord-est

(coût selon fournisseur d'accès)

Appli Mobile
Ma Banque ⁽¹⁾

(disponible sous AppStore ou GooglePlay⁽²⁾)

Nos espaces Libre-Service

Dans la plupart de nos agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer vos opérations courantes (consultation de solde, virements, dépôts de chèques ou d'espèces...) de 6h à 22h, 7j/7 dans l'espace Libre-Service.

(1) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(2) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store et par Google Inc. Apple et le logo Apple sont des marques de Apple INC. Google Play et le logo Google play sont des marques de Google INC.

Études personnalisées

N'hésitez pas à solliciter nos experts dans les domaines du conseil en :

- Installation en artisanat, commerce, profession libérale et association
 - Assurances professionnelles
- Préparation de la transmission de votre entreprise
 - Gestion de votre patrimoine
- Equipement monétique et vente à distance
 - Epargne Salariale
 - Transition énergétique

Comment nous contacter ?

Dans votre agence : votre Chargé(e) d'Affaires

Par téléphone : 0 969 39 01 02 ⁽¹⁾

du lundi au vendredi 9h/19h30 et le samedi 9h/16h

Sur internet : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est ⁽²⁾

Pour toute question relative au fonctionnement de votre matériel monétique
SAV Commerçants

0 826 103 405

Service 0,15 € / min
+ prix appel

du lundi au samedi de 8h00 à 20h00

(1) appel non surtaxé

(2) coût de connexion selon opérateur

Ref. 10100001.01.25

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST - Société coopérative à capital variable - Agréée en tant qu'établissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09 - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A. : FR42 394157085 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR234269_01FBNY - www.credit-agricole.fr/ca-nord-est